

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20<sup>ème</sup> année - N° 3451 - Vendredi 09 Août 2019 - Prix : 200 Fc

INCARCÉRATION DE L'ANCIEN RAÏS

## L'état de santé de Sambhi se serait-il dégradé ?



*L'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, en résidence surveillée depuis presque 13 mois serait malade et nécessiterait une évacuation pour des soins appropriés. C'est son avocat Me Mahamoud Ahamada qui l'annonce.*

Cela fait déjà presque une semaine que des rumeurs courent selon lesquelles l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi serait gravement malade et que sa santé se détériore progressivement. Joint au téléphone par La Gazette des Comores, son avocat Me Ahmada Mahamoudou confirme cette information. « Je peux vous confirmer que l'état de santé de mon client Sambhi se détériore. Cela fait déjà presque 12 mois qu'il est en résidence surveillée et je n'ai jamais vu son état de santé se détériorer comme cette fois-ci », avance-t-il, avant de préciser que son état de santé nécessitait des soins.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

JUSTICE

Les avocats demandent la promulgation  
du nouveau code de procédure pénale

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Août 2019

Lever du soleil:  
06h 24mn  
Coucher du soleil:  
18h 02mn  
Fadjr : 05h 13mn  
Dhouhr : 12h 17mn  
Ansr : 15h 16mn  
Maghrib: 18h 05mn  
Incha: 19h 18mn



## SOCIÉTÉ

## L'UNFPA souffle ses 50 bougies

*Pour marquer la célébration le 50ème anniversaire de la création du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et les 25 ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), le gouvernement comorien et l'UNFPA ont organisé hier jeudi 8 août à l'Hôtel Retaj, une cérémonie officielle de lancement des activités devant marquer ces deux événements.*

La cérémonie a été co-présidée par Mme Loub Yacout Zaidou, la Ministre de la santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre et le Directeur Pays de l'UNFPA en présence de plusieurs personnalités dont le grand Moufti de la République et la gouverneure de l'île de Ngazidja. Il s'agissait à travers ces célébrations, de rappeler au monde entier la promesse faite au Caire en 1994, une promesse qui reste d'actualité et qui appelle à une plus grande mobilisation du gouvernement et des partenaires tant techniques que financiers. Elle permettra de galvaniser le partenariat et d'obtenir une totale adhésion à la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD.

Présent en effet aux Comores, depuis 1976, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) appuie les Comores dans les sec-

teurs de la Santé de la Reproduction (SR) et les stratégies de population et développement. Le champ de son intervention couvre entre autres, l'amélioration de la santé en matière de reproduction, la promotion des droits et des services de SR aux adolescents et aux jeunes, la prévention du VIH/SIDA, la promotion de l'égalité et de l'équité en matière de genre.

Il contribue aussi activement au suivi de la situation des urgences humanitaires et à la coordination de la réponse dans ce domaine en particulier dans le cluster santé. Cela a permis d'intégrer la santé sexuelle et reproductive en situation d'urgence. Cet organisme appuie les partenaires au niveau des 12 Districts sur les 17 en activité que compte le pays, en matière d'amélioration de la santé des femmes. Par ailleurs, l'UNFPA a apporté son appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003 et 2018 afin de s'assurer que toutes les personnes sont comptabilisées et prises en compte dans la quête du développement durable.

C'est devant une salle comble de jeunes et des femmes, que diverses allocutions ont été faites. Mme la ministre de la santé a procédé au lancement du rapport 2019 sur l'état de la Population mondiale avec pour thème «Une tâche inachevée: la poursuite des droits et choix pour tous». Pour elle, « ce Rapport sur



Célébration des 50 ans de l'UNFPA.

l'Etat de la Population mondiale nous rappelle avec insistance que l'heure n'est pas venue de s'en tenir aux acquis. Pour cette raison, notre Gouvernement va s'en approprier pour que les enseignements qui y figurent puissent jouer un rôle fondamental dans l'atteinte de nos objectifs de développement ».

Dans son allocution le directeur pays de l'UNFPA a rappelé que « La célébration de ces deux júbilés offre l'occasion à l'UNFPA au

niveau mondial, d'attirer l'attention de tous sur la nécessité de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action en garantissant un accès universel à la santé de la reproduction ».

Tout au long de cette journée, les jeunes ont su faire entendre leurs voix au travers de plusieurs activités culturelles. Dans une brève allocution lue à cette occasion, ils ont réitéré leur soutien aux objectifs de développement durable dans les

volets intégrant la jeunesse. Une exposition-photos a été conçue par l'ONG Ulanga dans le but de célébrer les 50 ans et les 43 ans de présence de l'UNFPA aux Comores, couplée avec les vingt-cinq (25) ans de la mise en œuvre du programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD).

Mmagaza

## CONFLIT FONCIER ENTRE LA MAIRIE DE MORONI ET LA FEMME DE GRIMALDI

## A qui appartient l'immeuble Grimaldi ?

*Le bureau de la mairie de Moroni a tenu un point de presse hier jeudi 8 août suite à une affaire opposant la commune à la femme de Grimaldi. Les conférenciers mettent en garde cette dernière en considérant que sans l'autorisation de l'Etat et la mairie, elle n'a aucun droit de s'accaparer d'un terrain dans la capitale.*

Madame Fanamilla, qui se présente comme l'héritière de Grimaldi a voulu vendre le terrain de Grimaldi situé à côté du marché Dubaï et occupé par Daoud et Génération, mais la mairie s'est interposée. Devant les médias, le bureau de la mairie de Moroni a expliqué hier jeudi que le terrain ne lui appartient pas, même si elle dit

être l'héritière du propriétaire décédé Grimaldi. Selon un élu du conseil municipal, depuis 1975 les colons ont plié bagages et ont été indemnisés pour tout ce qui leur appartenait aux Comores. « Cela prouve que leurs biens qui aux Comores, notamment les terrains appartiennent à l'Etat. Dans ce sens, tous les terrains qui sont situés dans la ville de

Moroni et qui n'appartiennent à personne deviennent la propriété du gouvernement et de la mairie, qui doivent décider, et c'est le cas de la place Grimaldi », explique Hassane Mohamed Halidi conseiller à la mairie. Ce dernier n'arrive pas à comprendre pourquoi une telle intervention arrive maintenant.

« Comment peut-on comprendre qu'une personne débarque à l'improviste dans le pays et s'accapare d'un terrain en disant qu'elle est l'héritière de Grimaldi. Qu'est-ce qui prouve qu'elle est son héritière », s'interroge-t-il. « Et si c'est vrai, toutes les personnes qui avaient des biens ici ont été tous indemnisés à l'époque. Donc elle ne peut pas prétendre disposer de ce terrain sans aucune preuve juridique valable », ajoute-t-il. L'élú de Moroni appelle l'Etat, la justice et le service des Domaines à prendre les choses au

sérieux, car selon lui, la mairie ne va pas se laisser faire.

Selon le chef de la police municipale, le terrain serait déjà vendu mais ils vont tout faire pour le récupérer. « On m'appelé en me disant que il y a une personne qui a vendu le terrain de Grimaldi. A ce qu'il paraît, elle est l'héritière de Grimaldi et c'est incompréhensible. Je me demande où elle était depuis toutes ces années », avance Amir Eddine Mohamed, avant d'ajouter que « quand je me suis rendu dans les lieux, j'ai vu un conteneur et je l'ai ouvert pour regarder ce qui était dedans et c'est là que j'ai compris que la place était vendue ». Au moment où nous mettons sous presse, la Mairie de Moroni a saisi la gouverneure de l'île de Ngazidja et la police nationale sur cette affaire.

Nassuf Ben Amad



Mairie Moroni.

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**

## INCARCÉRATION DE L'ANCIEN RAÏS

## L'état de santé de Sambi se serait-il dégradé ?

## Suite de la page 1

« Depuis samedi dernier, j'ai saisi le juge d'instruction mais en même temps j'ai tenu à informer la femme et les enfants de l'ancien président Mohamed Sambi », ajoute-t-il. D'après son avocat, un médecin autorisé par le juge est allé examiner son client et a établi un

certificat médical. Ce dernier montre qu'Ahmed Abdallah Sambi a besoin d'une évacuation sanitaire d'urgence à l'étranger. « Même les agents de la sécurité chargés de le garder reconnaissent que Sambi n'est pas en bonne santé », dit-il.

Lors d'une conférence de presse tenue hier jeudi, le porte-parole du gouvernement a montré à son tour

que si c'est vrai l'état de santé de l'ancien rais s'est aggravé, il aura les soins qu'il faudrait. « L'ancien président est sous notre responsabilité. S'il a besoin des soins, les médecins le diront et nous on va prendre nos responsabilités », assure Houmed Msaidie, tout en montrant que son avocat n'est pas son médecin.

Pour rappel, depuis le mois de septembre 2018, l'ancien président Sambi est inculpé entre autres de détournement présumé de fonds dans le cadre de l'affaire de la citoyenneté économique. Son logement sis à Voidjou est transformé en annexe de la maison d'arrêt de Moroni. Et malgré les multiples auditions devant le juge d'instruction,

l'ancien président n'a pas encore eu droit à un procès. Son maintien en détention provisoire au-delà des délais légaux a provoqué l'indignation de ses proches et d'une partie de l'opinion publique qui y voit un emprisonnement politique.

Ibnou Mohamed Abdou

## JUSTICE

## Les avocats demandent la promulgation du nouveau code de procédure pénale

*Le président de la République a reçu mercredi dernier l'ordre des avocats. Ce dernier a sollicité devant le premier magistrat de l'Etat la promulgation du code de procédure pénale adopté depuis 2016. Une doléance que le président de la République a aussitôt acceptée de satisfaire.*

Le premier magistrat de l'Etat a reçu l'ordre des avocats mercredi dernier au Palais présidentielle de Beit Salam. Conscient du volume et de la complexité des contentieux judiciaires et des affaires, les avocats ont demandé au président Azali Assoumani la promulgation du code de procédure pénale. « Le code que nous avons aujourd'hui est un code qui n'aide pas le justiciable dans ses problèmes quotidiens. Et le nouveau code est important car il prévoit la présence d'un avocat dès qu'on a procédé à une arrestation d'un justiciable,

montre Me Ibrahim Ali Mzimba, le bâtonnier de l'ordre des avocats. Aujourd'hui nous demandons que n'importe quelle personne aux Comores arrêtée soit immédiatement défendue d'où la demande de cette promulgation ».

Le deuxième point évoqué devant le chef de l'Etat est le règlement des contentieux des affaires. Le bâtonnier appelle à une amélioration des textes portant code des investissements et de l'arbitrage. Une initiative qui semble s'inscrire dans la vision du président de la République de faire les Comores un pays émergent à l'horizon 2030. « Le pays devient de plus en plus sollicité par les investisseurs. Ces gens là ont besoin d'une garantie de justice et une garantie de droit », poursuit-il, avant de préciser que « dans le monde des affaires, on n'a pas toujours confiance à la justice ordinaire. Ils voudraient avoir une justice appropriée aux affaires. C'est ce

qu'on appelle l'arbitrage. Et cet arbitrage existe déjà aux Comores et ce que nous voulons, c'est d'améliorer les textes pour que tous les investisseurs qui arrivent ne se disent pas qu'ils ne sont pas obligés d'aller à Londres ou bien à l'OHADA ». Les avocats demandent que ces textes soient mis en œuvre et améliorés pour que la dynamique économique soit réceptive aussi pour les étrangers qui travaillent dans le pays.

Le dernier point évoqué par les avocats n'est autre que la Maison des Avocats. Comme dans tous les pays du monde, les hommes en toges noires se retrouvent dans un seul même endroit où il y a une permanence pour les justiciables. « On ne peut pas parler de barreau sans parler de maison des avocats. Cette dernière permettra à tous les justiciables comoriens de se faire assister s'ils ont un problème, ils pourront aller dans un tel endroit »,



La délégation des avocats reçue à Beit Salam par le président Azali.

avance-t-il. De son côté, le président de la République a promis aux avocats de promulguer le nouveau code de procédure pénale et engage ses conseillers à réfléchir sur les

autres doléances afin d'y répondre dans les meilleurs délais pour le développement économique du pays.

Ibnou Mohamed Abdou

## SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION SUR LES DROITS DE L'HOMME

## Les autorités nationales sensibilisées sur les droits de l'homme et les libertés

*Un séminaire sur la sensibilisation des droits de l'homme a été organisé à Moroni sur les valeurs des droits de l'homme et des libertés. Sur initiative de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la rencontre a vu la participation de la commission nationale des Droits de l'Homme (CNDHL) et le débat s'était focalisé sur les principes de la charte africaine des droits de l'homme reconnus au niveau mondial.*

Une délégation de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples est arrivée à Moroni depuis mercredi dernier. Après un mini séminaire avec les journalistes, la Cour a organisé hier jeudi un séminaire de sensibilisation sur les valeurs des droits de l'homme et des libertés. Dans cette rencontre la considération des droits et des libertés humaines a été soulignée à l'échelle internationale. La présidente de la CNDHL a loué une coopération permanente dans le

but d'approfondir la notion de droits humains. « La rencontre d'aujourd'hui est historique. Je suis convaincu que la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés et la Cour Africaine des Droits de

l'Homme et des Peuples partagent les mêmes valeurs. Seule la coopération entre nous peut faire évoluer nos engagements dans la défense des droits et les libertés humaines ».

De son côté, Mohamed



Sensibilisation des autorités sur la cour africaine des droits de l'homme.

Ousseïne, ministre de la justice a saisi l'occasion pour informer les défenseurs africains des droits humains que l'Union des Comores porte une très grande attention à la charte africaine des droits de l'homme. « Notre pays a toujours donné une priorité à la protection des droits de l'homme. Cette volonté s'explique par la volonté de ratifier plusieurs instruments en matière de droits qui accordent à l'homme sa propre dignité ». Ce dernier a précisé que le pays se soumet formellement aux lois et conventions internationales contre les tortures, les discriminations sociales et les violences.

Le président de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples qui a fait le déplacement depuis Arusha où est basé son siège a montré à son tour les principes de la charte africaine des droits de l'homme tout en démontrant que cette charte reconnaît l'importance de la dignité humaine, la protection des valeurs inhérentes à la vie humaine telles que la liberté et la

dignité. « L'ensemble de ces droits garantissent que tous les êtres humains soient traités avec respect. Cela signifie que les personnes ont le droit aux mêmes protections quelles que soient leurs origines. Ainsi ces droits ne sont pas créés mais sont reconnus par le gouvernement. Ce sont les Nations Unies qui en 1948 ont approuvé la déclaration universelle des Droits de l'Homme », affirme Sylvain Ore.

Après la fermeture du séminaire, la délégation conduite par son président a été reçue par le président de la République. C'était l'occasion pour Sylvain Ore de sensibiliser le président Azali Assoumani sur la Cour, expliquer leur mandat et leur mission. « Les Comores étaient le 15e pays à ratifier le protocole portant création de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. C'est cette signature qui a déclenché l'installation de la Cour. C'est donc symbolique », conclut-il.

Kamal Gamal

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÊCHES DES COMORES

## Les Comores et le Qatar en discussion pour une sortie de crise

Depuis l'année dernière, la Société Nationale de Pêche est au point mort depuis la rupture diplomatique entre les Comores et le Qatar. Alors que le capital est en majorité détenu par le Qatar, le gouvernement comorien a engagé des négociations avec ce pays afin de récupérer leurs parts et relancer la société.

En conférence de presse hier jeudi, le ministre de l'économie s'est exprimé sur la situation de la Société Nationale de Pêche qui est à l'arrêt total depuis la rupture diplomatique entre les Comores et le Qatar. Houmed Msaïdie a annoncé hier jeudi que les gouvernements comorien et qatari sont en discussion pour trou-

ver une porte de sortie à ce problème. « Nous avons engagé des discussions avec les qataris et on s'est mis d'accord de la manière de régler la question », avance le ministre de l'économie. Ce dernier montre que deux options sont sur la table. Soit ils nous cèdent leurs parts de manière gratuite, soit ils nous les vendent. Sur ces deux options, le gouvernement comorien ne voit pas d'inconvénient. « Nous voulons à tout prix reprendre les activités de la société pour que les comoriens puissent en bénéficier », poursuit-il.

32 millions de dollars étaient investis pour cette usine capable de fournir de l'emploi direct à 4000 personnes. 30,91 des actions sont détenus par le fonds qatari pour le



Usine de pêche sise à Voidjou.

développement, 17,2 par Qatar Charity, 17,2 par la fondation caritative Sheikh Eid Bin Muhamed Al Thani également de Qatar et 8,51 par les Comores. Elle est dotée d'une capacité de production jour-

nalière de 21 à 22 tonnes de poisson dont 18 à 19 destinés à l'exportation, sachant que les besoins en consommation de la population comorienne sont estimés à 2,5 tonnes par jour.

Pour rappel, depuis janvier 2018, l'usine nationale de pêche, ouverte à Voidjou depuis 2015, tournait au ralenti. Et pour cause, le pays ne disposait pas d'un laboratoire de contrôle qualité mais aussi qu'il était sous le joug d'un carton rouge infligé par la Commission Européenne, empêchant de facto l'archipel d'exporter ses produits halieutiques vers ce marché rentable.

MY

## EVALUATION À MI-PAROURS DU PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL DE LA DRS

## 71.3% de taux de guérison chez les enfants malnutris

La clôture de l'atelier à mi-parcours du plan d'action opérationnel sur les activités sanitaires a eu lieu hier jeudi 8 août à Moroni. Dr Harimia M'madi Raha a parlé des résultats satisfaisants avec un taux de guérison évalué à 71.3% dans le cadre de la lutte contre la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans.

La Direction Régionale de la Santé (DRS) a organisé depuis mardi dernier à Moroni un atelier d'évaluation à mi-parcours du plan d'action opérationnel sur les activités sanitaires réalisées pendant l'année. Au cours de cet atelier, la direction régionale de la Santé a été accompagnée techniquement par la direction générale de la Planification et financièrement par le Fonds des Nations pour la population (UNFPA). Hier 8 août, cet atelier a été clôturé en présence des chefs du programme et c'était l'occasion pour Dr Harimia M'madi Raha d'applaudir les efforts déployés par la direction régionale de la Santé en dépit des difficultés d'ordre naturelles et financières rencontrées cette année.

« Chaque année, on évalue le plan d'action qui veut dire les activités sanitaires organisées. Cela se fait semestriellement. Mais il faut

dire que cette année, on a rencontré des difficultés qui nous ont tellement ralenti. D'abord, c'était le passage du cyclone Kenneth qui a impacté le domaine sanitaire, ensuite le nombre de cas du paludisme enregistré cette année. Et enfin on a eu quelques difficultés au niveau financier, montre-t-elle. Mais toutes ces difficultés nous ont permis de travailler de façon extraordinaire ».

Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans, il fallait atteindre un taux de guérison de 75%. Et ils sont arrivés à 71,3%. « Nous avons réussi à atteindre un taux de 71,3%. Le taux de dépistage est de 106 cas. Concernant la couverture vaccinale contre la rougeole chez les enfants, le taux de vaccination est supérieur à 68% au niveau de Ngazidja », dit-elle. Cela a poussé à Harimia M'madi à parler des résultats encourageants avant d'appeler à direction régionale à se préparer à une grande campagne de lutte contre le paludisme à partir des traitements de masse au mois de septembre prochain. Les autorités sanitaires ont profité de l'occasion pour sensibiliser la population dans le but d'éradiquer définitivement le fléau aux Comores.

Kamal Gamal

**CASTING COMO MISS 2019 NGAZIDJA**  
**SAMEDI 31 AOÛT 2019 À L'HOTEL RETAJ À 17H00**  
 PRÉVANTE 2500 FC    SUR PLACE 5000 FC    VIP+BUFFET 10 000 FC  
**TOUS EN MODE TRADITIONNELLE**

**CONCOURS DANSES TRADITIONNELLE INTER VILLE**

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉESLa Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## LA FÉDÉRATION COMORIENNE DE NATATION

## "Performance, volonté du Cno à rendre aux athlètes leur droit"

La Natation fait partie des disciplines où les athlètes comoriens ont brillé aux derniers Jeux des îles (Maurice 2019). Son Directeur technique, Halifa Mlamali salue les performances réalisées par ses athlètes (médaillés d'Or, d'Argent et de Bronze) mais, dénonce la traditionnelle « politique de rapacité » pratiquée par le Cno, origine de la dégradation du sport national. « Le Cno est le principal obstacle du progrès des athlètes. Il doit débloquent impérativement leur droit pour faciliter, et les entraînements, et les formations », regrette-t-il.



Le Dtn de la Natation répond aux questions.

Huit athlètes, filles et garçons, avaient représenté la Fédération Comorienne de Natation à l'édition 2019 des Jeux des îles de l'Océan indien de Maurice. Se hisser au podium, trois médailles de performance (Bronze, Argent et Or) resplendissantes au cou est un exploit louable. La communauté de la discipline estime

satisfaisant le bilan de l'île Maurice. Dans ce sens, le Directeur technique national (Dtn), Halifa Mlamali rend hommage aux performances réalisées par ses athlètes mais, dénonce ce qu'il qualifie de « jeu de cache-cache financier, pratiqué abusivement » par le Comité National et Olympique des Comores (Cno). « Le Cno reçoit annuellement du

Comité International Olympique des subventions, destinées à financer les plans d'action des fédérations. Il gère cette grosse somme comme bon lui semble. Il est le principal obstacle au progrès et à la performance des athlètes. Le Cno doit mettre fin à sa politique de cupidité et débloquent à temps le droit des athlètes pour faciliter, et

les entraînements, et les formations », avertit Halifa.

Les médailles sont dérochées au « 50 mètres, nage libre ». Les autres épreuves (Brasse, Crawl, Dos et Papillon) sont marginalisées aux Comores. Ici, le risque d'une disqualification est réel, si le code est foulé. La nage libre est moins réglementée. « Nous n'avons pas des piscines publiques aux Comores. Notre fédération n'a pas les ressources nécessaires pour orienter régulièrement les athlètes aux piscines privées des grands hôtels. Lors des Jeux des îles, on s'est préparé par rapport aux moyens, débloqués par le Comité Organisation des Jeux, financièrement limités. Alors, on se contente des plages, malgré les dangers potentiels [requins, vagues, vent, etc. Ndlr] qui guettent les nageuses et nageurs », explique le Dtn.

Certaines disciplines sportives sont en quête d'encadreurs techniques qualifiés. A défaut, elles se contentent de la volonté des anciens pratiquants pour diriger les entraî-

nements. « Nous avons besoin des formations pour bien encadrer les athlètes. Tous les ans, on organise des stages de formation, de recyclage et/ou perfectionnement ici et là. Le Comité Olympique, principal bailleur des plans d'action des fédérations, se montrerait indifférent. « Le pays ne doit pas exiger des nageurs performants sans entraîneurs performants. C'est impossible. La performance repose sur la volonté du Cno à rendre aux athlètes leur droit pour qu'ils puissent progresser », tempête Mlamali.

Les Jeux des îles de l'Océan indien des Maldives 2023, c'est presque demain. La préparation des entraîneurs et/ou des athlètes, pour être aptes en puissance et en propulsion, doivent commencer aujourd'hui. Le rôle du Comité Olympique, c'est d'accompagner les fédérations dans leur préoccupation administrative et technique. Il bénéficie des ressources ponctuelles et précieuses pour le développement du sport.

Bm Gondet

## FOOTBALL, CHASSE AUX INTERNATIONAUX

## En France, des millions d'euros gravitent autour des internationaux Comoriens

En France, l'exportation des talents comoriens galope. Les équipes font les yeux doux pour acquérir les services de nos internationaux. Certains ont eu l'occasion de goûter l'ambiance des Cœlacanthes, d'autres, non. Mais, l'hypothèse d'intégrer ce chaleureux groupe dans un futur relativement proche, est forte. Ils ont choisi de planifier dans l'hexagone leur avenir footballistique : Saïd à Toulouse Fc, Ankoub à Rc Lens, enfin Nordine et Safwan à l'As Monaco.

En Europe, notamment dans l'hexagone, l'exportation des talents comoriens s'amplifie. Les équipes déploient de fortes politiques de séduction pour assurer un recrutement de qualité

chez les petits-fils de Mbae Trambwe. Certains de ces internationaux comoriens qui focalisent l'attention des enrôleurs ont eu l'occasion de goûter l'ambiance des Cœlacanthes. Ils ont tous choisi d'évoluer en France. Le Franco-comorien Ankoub Mze Alist est né à Nice. Il vient de souffler sa 23e bougie. L'essai, caractérisé par les entraînements et matches amicaux effectué récemment à Rc Lens, s'est révélé concluant. Il va intégrer le groupe en qualité de milieu de terrain. Le Niçois a goûté déjà l'ambiance des Cœlacanthes.

L'attaquant convoité Wesley Saïd a 24 ans. Naturalisé français, il a des ascendances mauriciennes par la mère, et comoriennes par le père. Le Club M (Maurice) et les Cœlacanthes (Comores) sont

séduits par sa vitesse, sa percussion et son réalisme. Tout jeune dans l'équipe nationale de France, il était qualifié le meilleur attaquant de sa génération. Au sein des U16 des Bleus, il est crédité de 9 buts en 11 rencontres. Au Toulouse Fc, son contrat s'évalue à 8 millions d'euros. Il est la recrue la plus chère de son

nouveau club.

Nordine Iboura, attaquant international comorien âgé d'environ 21 ans, évoluait à l'Aj Auxerre. Par contre, le jeune défenseur franco-comorien Safwan Mbaé vient du vivre le championnat espagnol. Tous les deux sont séduits par le championnat de la Principauté. Ils

signent un contrat professionnel à l'AS Monaco. « Deux jeunes talents qui peuvent faire le bonheur des Veri piya (Cœlacanthes) », murmure Amir Ben Saandi, ancien manager général de l'équipe nationale des Comores.

Bm Gondet



## APPEL A CANDIDATURE

Unité de Gestion (coordonnatrice, directrice des opérations/responsable suivi-évaluation, responsable administratif et financier) de Projet « FACILITE EMPLOI »

Dans le cadre du Projet « Facilité Emploi » financé par la France à travers l'Agence Française de Développement, le Gouvernement de l'Union des Comores, via la Maison de l'Emploi déclare ouvert l'appel à candidature pour le recrutement de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) « Facilité Emploi » à compter de ce jour vendredi 09 aout 2019 jusqu'au 24 aout 2019, Midi.

Les candidats de nationalité comorienne, répondant aux critères définis dans les Termes de références sont invités à déposer leur candidature sous enveloppe fermée, mentionnant le titre de l'appel à candidature « Facilité Emploi » ainsi que le titre du poste souhaité, du vendredi 09 au 24 aout 2019, Midi (12:00) inclus. Le dossier devra contenir une lettre de motivation, un CV, et les copies certifiées des diplômes et attestations déposés à la Maison de l'Emploi située face au Stade Baumer entre ONICOR et ANACM. Tout dossier remis après délai ainsi que tous les dossiers non complets ne seront pas acceptés.

Les Termes de Référence sont à retirer à la MDE ou par E-mail en envoyant un message à l'adresse : arfa-blonde@gmail.com

La commission d'évaluation des candidatures se réunira le 27 aout 2019, pour la présélection des candidats selon un barème établi par la Maison de l'emploi, en accord avec les termes de références.

Suite à la présélection, un courriel sera envoyé aux candidats non retenus. Les candidats retenus seront contactés par téléphone et mail afin de leur communiquer une date et une heure d'entretien avec au minimum 3 membres de la commission d'évaluation des candidatures.

Dans la semaine du 16 septembre 2019, les candidats retenus pour la constitution de l'UGP, prendront officiellement leurs fonctions

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Appel à candidature établi le 9 aout 2019

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

# Abdallah Chamsoudine, déterminé à réaliser son évènement

L'évènement ComoMiss veut être boycotté. C'est en tout cas le premier constat fait en lisant le communiqué publié par le collectif contre l'organisation de Miss Comores 2019. Un communiqué qui n'a pas laissé le principal organisateur sans mot. Pour Abdallah Chamsoudine, principal organisateur de l'évènement ComoMiss, il n'est pas question que l'activité n'ait pas lieu car précise-t-il « cela respecte la culture, les traditions et le patrimoine national ».

Prévue pour une tenue le 31 Août prochain à Ngazidja, le 28 Septembre à Ndzhouani et en Novembre pour les prétendants de l'Ile de Mohéli pour une finale en Décembre, l'évènement ComoMiss suscite la polémique. Un collectif contre l'organisation de Miss Comores 2019 s'est constitué et dénonce l'organisation de cet évènement sur le territoire national. Une réaction qui n'a pas laissé

indifférent le principal organisateur, Abdallah Chamsoudine, et pas que lui. Abdallah Chamsoudine semble offensé et explique que ce concours n'a rien d'acculturation mais que contrairement à ce que fait savoir le communiqué du collectif, l'évènement ComoMiss est pour la promotion de la culture et du patrimoine national. « Toutes les filles présentes aux défilés et aux autres évènements qui auront lieu seront bien vêtues, couvertes. Les grande-comoriennes seront en Sahari na Subayiya\*, les anjouanaïses en Kandzou\* et les mohéliennes en Salouva\* », explique-t-il. Le jeune organisateur affirme avoir contacté le numéro inscrit sur le communiqué et que par regret, il a constaté qu'une personne à usurper le numéro de Miradji Ibrahim un cinquantenaire natif de Mbeni qui nie catégoriquement son implication et qui promet de poursuivre la personne ayant utilisé son numéro. « Il ne s'agit pas de Miss Comores mais de ComoMiss », précise-t-il.



Abou organisateur de Commiss.

Selon ce jeune d'une vingtaine d'années, le but de l'activité est de mettre en valeur la beauté de la femme comorienne dans le vrai sens de terme, avec des habits pure-

ment traditionnels. Et d'affirmer que rien ne peut l'arrêter car « convaincu » de ne faire rien de mal et de préciser que toute personne doit et peut réaliser son rêve et que celui-ci est le sien. « J'aime la culture et le patrimoine de mon pays. Et cet évènement est un festival comme tant d'autres qui va se faire dans le respect de la tradition comorienne », affirme-t-il.

Plus d'une vingtaine de localités se sont inscrites pour y participer notamment Iconi, Bahani, Dembeni, Koimbani, Mbeni, Dzahani et Mitsoudjé pour ne citer que celles-là. Abdallah Chamsoudine annonce que certains villages comme Bahani vont défiler en hidjab. « Ceux qui sont contre mon projet, sont contre la culture comorienne », souligne-t-il. Malgré cela, notre interlocuteur fait savoir que rien ne pourra l'empêcher de suivre son calendrier d'activités à l'exception du président de la République.

« Mon objectif, est d'influencer

les jeunes à se distinguer pour notre culture et nos traditions contrairement à d'autres activités », dit-il.

Pour lui, la Miss comorienne, qui porte un titre honorifique doit se comporter en vraie femme comorienne mais pas en femme occidentale. Avec tout l'investissement déjà effectué, près de 1,5 millions de francs comoriens, Abdallah Chamsoudine ne compte pas s'arrêter en cours de chemin et reste persuadé que ceux qui s'opposent ne sont d'autres que ceux qui organisent l'évènement Miss Comores en France. S'y opposent-ils par pure jalousie de voir réussir un projet qui met en valeur l'authenticité et l'identité comorienne ?

A.O Yazid

**\*Des habits traditionnels comoriens qui différencient les modes d'habillement de la femme des trois îles.**



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°: AR/13/19/COM

Date de publication:

Date limite de dépôt des candidatures: 20 August 2019

TITRE DU POSTE: NPO (Fonctionnaire National)

TYPE DE CONTRAT : N- 1

UNITÉ ADMINISTRATIVE: FAO MADAGASCAR

LIEU D'AFFECTATION: Moroni, Comores  
DUREE: 1 an avec possibilité d'extension

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

**Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.**

**Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.**

**Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

#### Domaine de spécialisation :

Élaboration du programme, coordination et appui opérationnel tenant compte des connaissances pour ce qui concerne les conditions, la culture, la langue et les institutions locales du pays d'affectation

#### Tâches et responsabilités :

- Le/la titulaire du poste collabore avec le Représentant de la FAO pour assurer la liaison et coopérer avec les autorités gouvernementales et les institutions nationales et internationales dans les domaines d'activité de la FAO dans le pays ainsi que pour entretenir des liens avec d'autres institutions des Nations Unies;

- aide à promouvoir l'image de la FAO en diffusant de l'information sur le mandat, les programmes, les priorités et activités nationales de l'Organisation, y compris la création et la maintenance d'outils de communication (par exemple, sites web, communiqués de presse et publications) et collabore à la mise en œuvre des cadres réglementaires de la FAO (par exemple, Codex Alimentarius, Code de conduite pour une pêche responsable, etc.) dans le pays;

- collecte, regroupe et gère les données nationales sur la production vivrière et végétale, l'élevage, les forêts et les pêches, y compris des informations sur l'aide extérieure dans les systèmes de la FAO et prend part au suivi des changements dans les politiques nationales affectant le secteur agricole;

- aide à la production de documents techniques, de documents économiques et d'études sur les politiques ainsi qu'à l'élaboration de cadres de développement au niveau des pays, par exemple les cadres de programmation par pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développe-

ment (PNUAD);

- participe à l'identification, à la formulation et à la préparation de propositions de programmes et projets; suit et analyse l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme ou projet afin de garantir que toutes les activités opérationnelles sont réalisées conformément au plan de travail et au document de projet; si nécessaire, propose des mesures correctives afin de surmonter les contraintes opérationnelles;

- met au courant, forme et encadre les membres du personnel de niveau inférieur affectés au programme concernant tous les aspects du travail; veille au respect des procédures et des exigences des tâches ainsi qu'à la précision et à la diligence du travail accompli;

- s'acquiesce d'autres tâches connexes selon les besoins.

#### LES CANDIDATS SERONT ÉVALUÉS CONTRE CE QUI SUIT

##### Qualifications techniques

- Une expérience dans au moins deux lieux d'affectation ou domaines d'activité, en particulier sur le terrain, est souhaitable

- Étendue et pertinence de l'expérience de l'élaboration et de la gestion des programmes et projets

- Compréhension avérée de l'objectif et des fonctions du programme technique, des directives opérationnelles et des procédures de gestion des projets et programmes, de préférence celles adoptées par les Nations Unies ou la FAO

production vivrière et végétale, l'élevage, les forêts et les pêches

- Étendue et pertinence de l'expérience de l'identification, de la formulation et de la préparation de propositions de programmes et projets ainsi que de la mise en œuvre, du suivi et de la révision des programmes et projets

Informations Générales

• Les assistants de représentant de la FAO se verront proposer, pour la ou les périodes que l'Organisation fixera, un contrat de durée déterminée dont la date d'échéance sera indiquée dans la lettre de nomination ou la lettre de prolongation. En tout état de cause, la durée totale de service ne pourra dépasser cinq ans. Les nominations, y compris les prolongations, ne préjugent en rien du renouvellement du contrat ni de sa conversion en un autre type de nomination. Les titulaires peuvent néanmoins se porter candidat à d'autres postes au sein de l'Organisation.

• Les fonctionnaires appartenant à cette catégorie sont recrutés localement et sont rémunérés selon un barème des traitements local. Les barèmes des traitements sont revus périodiquement sur la base d'enquêtes détaillées sur les conditions d'emploi les plus favorables en vigueur dans la localité.

• La FAO se réserve le droit de laisser le poste vacant, de procéder à un engagement à un rang inférieur ou de procéder à un engagement sur la base d'une définition d'emploi modifiée.

##### Conditions minimales à remplir:

- Être ressortissant du pays d'affectation  
- Diplôme universitaire en agriculture, économie agricole, sciences forestières, sciences halieutiques, ou dans un domaine en rapport avec les activités de l'Organisation et  
- Un an d'expérience pertinente du développement

agricole et/ou de l'exécution de projets dans l'un des domaines d'activité de la FAO dans le pays;  
- Niveau C de la langue officielle utilisée par la FAO pour communiquer avec le pays (anglais, espagnol, français, arabe, chinois ou russe)  
- Connaissance courante de la langue locale (si autre qu'anglais, espagnol, français, arabe, chinois ou russe)

*Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.*

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

• La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).

• Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération. Si vous avez besoin d'aide ou des questions, prière de contacter : [iRecruitment@fao.org](mailto:iRecruitment@fao.org)

• Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées.

• Seuls les certificats de compétence linguistique délivrés par les prestataires externes agréés par l'ONU et / ou les examens officiels linguistiques de la FAO (LPE, ILE, LRT) seront acceptés comme preuve du niveau de connaissance des langues indiquées dans les applications en ligne.

• Pour d'autres sujets, visitez le site Web de la FAO sur l'emploi: <http://www.fao.org/employment/home/en/>

• Pour plus d'informations sur les catégories, la durée du contrat et les honoraires, veuillez vous reporter à la page Conditions

#### COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour postuler, visitez le site Web de recrutement de Jobs at FAO [https://jobs.fao.org/careersection/fao\\_external/jobsearch.ftl](https://jobs.fao.org/careersection/fao_external/jobsearch.ftl) et complétez votre profil en ligne. Seules les candidatures reçues via le portail de recrutement seront prises en compte

Les candidats sont invités à joindre une lettre de motivation au profil en ligne

Les postes vacants seront supprimés du portail de recrutement à 23 h 59, heure d'Europe centrale, à la date limite de réception des candidatures. Nous encourageons les candidats à soumettre leur candidature bien avant la date limite.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, veuillez contacter: [iRecruitment@fao.org](mailto:iRecruitment@fao.org)

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR